
[Imprimer](#)

Requalification des espaces publics à venir dans la ZAC du Petit Nanterre

Image

La SEM de Nanterre (Hauts-de-Seine) souhaite confier des travaux de requalification des espaces publics du secteur des Potagers et des abords du Cash dans la ZAC du Petit Nanterre.

Le projet d'aménagement se situe sur le quartier du Petit Nanterre, au nord-est de la ville au sud de l'A86, à proximité immédiate du Centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre (Cash). Le secteur Potagers/abords du Cash, zone Anru, constitue le premier secteur d'intervention de la ZAC du Petit Nanterre.

Le projet d'aménagement vise la requalification des espaces publics sur une emprise de plus de 19

985 m2 suite à la libération foncière de l'ancienne cité des potagers et de certaines zones du Cash. L'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine en charge de la conception et suivi des travaux des espaces publics est composée de SLG Paysages (paysagiste mandataire), EPDC (BET VRD), Quintet architecture, Ecosphère et ON (éclairage).

Des espaces publics pérennes, qualitatifs, fonctionnels et écologiques

Les objectifs poursuivis sont "le désenclavement du quartier, l'ouverture de l'hôpital sur le reste de la ville et l'apport de mixité", indique la SEM de Nanterre en charge de l'aménagement. Cette dernière vient de publier une consultation pour les travaux de requalification des espaces publics de ce secteur, divisée en trois lots : VRD-maçonneries-mobilier-serrurerie-aire de jeu ; éclairage public-basse tension-vidéoprotection ; plantation.

Les missions confiées dans ce cadre visent notamment à reconfigurer le jardin japonais, développer des espaces publics pérennes, qualitatifs, fonctionnels et écologiques, rééquilibrer la trame verte au nord du quartier et créer une continuité verte entre les futurs projets immobiliers et les espaces verts, diminuer le trafic existant et limiter la vitesse, assurer la continuité des liaisons piétonnes et cyclistes.

[Consulter l'avis](#)